



DÉPOSE DES EMPRISES POUR LA PÉRIODE DE NOËL ET REPRISE EN 2017

Pendant la période dite de la «Trêve des confiseurs», les emprises des chantiers du projet Eole seront démontées. Seules les emprises sur l'avenue César Caire et la Place Saint Augustin resteront en place au cours de la période. Les emprises chantiers seront remontées à partir de janvier 2017.

Rue de l'Isly

- Dépose la nuit du 5 au 6 décembre de 22h à 3h
- Transport du matériel pour le montage des emprises la nuit du 4 janvier au 5 janvier de 22h à 3h (taille identique aux emprises actuellement en place, en place jusqu'à mi-mars).

Rue de l'Arcade

- Dépose la nuit du 15 au 16 décembre de 22h à 3h
- Transport du matériel pour le montage des emprises la nuit du 4 au 05 janvier de 22h à 3h (emprise de taille plus réduite que celle actuellement en place, préservant le cheminement piétons sur trottoir, en place jusqu'en avril).

Rue du Rocher

- Dépose la nuit du 15 au 16 décembre de 22h à 3h
- Réfection de la chaussée en début d'année et pose d'équipements hydrauliques en mars (intervention ponctuelle entraînant la neutralisation d'une place de parking).

Rue Joseph Sansboeuf

- Dépose la nuit du 15 au 16 décembre de 22h à 3h
- Transport du matériel pour le montage des emprises la nuit du 30 au 31 janvier de 22h à 3h (emprise similaire à celle actuellement en place, avec libération de la zone de livraison devant le n°6).

Rue de la pépinière

- Dépose la nuit du 15 au 16 décembre de 22h à 3h
- Transport du matériel pour le montage des emprises la nuit du 4 au 05 janvier de 22h à 3h (taille identique aux emprises actuellement en place).

Boulevard Haussmann

- Dépose la nuit du 15 au 16 décembre de 22h à 3h
- Montage des emprises début janvier (pour les emprises des dévoiements de réseaux).

Rue Pasquier

- Dépose la nuit du 15 au 16 décembre de 22h à 3h
- Montage des emprises la nuit du 4 au 05 janvier de 22h à 3h (taille identique aux emprises actuellement en place).

